

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22 janvier



Médicis lance son Prix de la Reconversion

Paris, 22 janvier 2026 – Médicis, la mutuelle de retraite supplémentaire des indépendants et entrepreneurs en collaboration avec ses organisations professionnelles partenaires crée **le Prix de la Reconversion Médicis**.

Médicis affirme son engagement sociétal avec le lancement du Prix de la Reconversion

Acteur engagé dans la retraite des indépendants et des entrepreneurs, **Médicis** place les enjeux sociaux, économiques et environnementaux au cœur de son action. Convaincue que le commerce de proximité, l'artisanat et les activités entrepreneuriales locales constituent des piliers essentiels de la cohésion territoriale et du développement durable, la mutuelle lance le **Prix de la Reconversion**.

Le Prix s'adresse à des entrepreneurs en reconversion professionnelle dont les projets contribuent notamment à la revitalisation des territoires, à la qualité de la vie locale, au lien social et à une économie responsable, non délocalisable.

Le Prix de la Reconversion récompense des entrepreneurs qui se lancent dans une nouvelle vie professionnelle avec un projet de création ou une activité déjà installée, en lien avec une organisation professionnelle partenaire de Médicis.

Les candidatures sont présélectionnées par ces organisations, avant une sélection finale par Médicis.

Trois lauréats seront distingués :

- **Le premier prix** bénéficiera d'une dotation de 10 000 € ou d'une aide à l'installation, d'une dotation de 300 € à l'ouverture d'un PERin Médicis avec des frais sur versement à 0 %, ainsi que d'un accompagnement personnalisé de Médicis et de l'organisation professionnelle partenaire.
- **Les deuxième et troisième prix** recevront respectivement 3 000 € et 2 000 €, assortis chacun d'une dotation de 300 € à l'ouverture d'un PERin Médicis avec des frais sur versement à 0 %.

Calendrier prévisionnel :

- Lancement du prix : janvier 2026
- Dépôt des dossiers auprès des organisations professionnelles : au plus tard juin 2026
- Transmission des dossiers à Médicis : juin 2026
- Examen final par la Commission Action Sociale de Médicis : septembre 2026

Par ce prix, Médicis réaffirme son rôle d'acteur responsable, engagé aux côtés de celles et ceux qui entreprennent autrement et contribuent durablement à la vitalité économique et sociale des territoires.



« J'ai une profonde admiration pour ces entrepreneurs qui choisissent de se réinventer en s'engageant dans un métier de passion, parfois très éloigné de leur parcours initial. Au-delà de leur trajectoire personnelle et professionnelle, leurs projets contribuent concrètement à la revitalisation de nos territoires et de nos centres-villes. La création de ce prix s'inscrit pleinement dans cette dynamique et traduit l'engagement de Médicis et de ses partenaires à soutenir des initiatives en cohérence avec nos valeurs ».

Maria Da Silva, Présidente de la Commission Action Sociale de Médicis

Nos organisations professionnelles, partenaires du Prix de la Reconversion Médicis

- La Confédération Nationale de la Boulangerie Française
- La Confédération Française de la Boucherie, Boucherie-Charcuterie, Traiteurs
- La Fédération des Fromagers de France
- Saveurs Commerce
- Le Syndicat des cavistes professionnels
- L'Organisation des Poissonniers Ecaillers de France
- L'Union des Métiers de l'industrie de l'Hôtellerie Ile de France
- Les Marchés de France



À propos de Médicis

Avec près de 150 000 adhérents, Médicis - Mutuelle des Entreprises et des Indépendants du Commerce, de l'Industrie et des Services - est l'une des plus importantes organisations en France représentative du commerce de proximité. Elle permet depuis 1978 aux indépendants et entrepreneurs de se construire une retraite complémentaire. Administrée uniquement par des travailleurs indépendants eux-mêmes adhérents, Médicis se positionne au plus près de leurs préoccupations (solutions retraite dédiées, fonds d'action sociale pour pallier aux difficultés ponctuelles...).

Plus d'informations sur les modalités du concours sur :

www.mutuelle-medicis.com/medicis/le-prix-de-la-reconversion

Contacts Presse

Valérie Derome

Directrice des partenariats

06 82 32 84 79

valerie.derome@mutuelle-medicis.com

Isabelle Faure-Breton

Directrice adjointe de la communication et du marketing

06 24 55 73 75

Isabelle.faure@mutuelle-medicis.com